

DU NOUVEAU DANS VOS POLES RECYCLAGE

14 passages gratuits par an
+ 7 crédits à partir du 1er juillet 2026

+3 passages gratuits par an
pour les événements de la vie (décès, sinistre, déménagement...)



Feuilles et tailles de haies
acceptées sans condition

A compter du 1er juillet
2026 et pour les
particuliers !



www.smicval.fr

smicval